

Compte rendu de la commission du C.C.A.S. du 25 août 2015

Etaient présents : Mmes BOUTET Christine, CAQUINEAU Danièle, CHABIRAND Pierrette, ROLLAND Christiane, MM BOUCHER René, HENRIET Pierre, THEBAULT Gilbert et Mr HENRIET Christian, Président

Excusées : Mmes METEAU Delphine, PEPIN Christelle, PERAUD Chantal, RAVARD Alexandra

Absent : Mr HERIS Frédéric

Secrétaire : Mr HENRIET Pierre

Date de convocation : 29/07/2015

Présents : 8

Votants : 8

GOUTER DU 3^{ème} et 4^{ème} AGE

La Commission propose un repas par mandat ainsi qu'un goûter par an (sauf année du repas). Concernant le goûter du 24 octobre prochain, il est décidé d'inviter les personnes ayant plus de 65 ans (environ 176 p). Le goûter aura lieu à 15h à la salle des fêtes, une animation est prévue.

Il est proposé de commander à la boulangerie de Souil un gâteau genre mousse framboise et d'y ajouter des gâteaux secs et salade de fruits.

CONVENTION DE PARTENARIAT : Dossier aide sociale

Mr Le Président informe qu'il est possible de signer une convention avec le Conseil Général concernant la gestion des dossiers d'aide sociale. La collectivité n'ayant ni les moyens humains, ni intérêts d'assurer ce service, la convention est refusée à l'unanimité.

INSTRUCTION DES DOSSIERS RSA

Mr Le Président informe que le Conseil Général nous propose la mission d'instruction des demandes d'allocations RSA ainsi que l'accompagnement social des allocataires du RSA en complément des services du Département. La collectivité n'ayant ni les moyens humains, ni intérêts d'assurer ce service, l'instruction des dossiers RSA est refusée à l'unanimité.

MAQUETTE : Quelle action sociale pour les petites communes ?

Le CCAS étudie la possibilité de permettre un suivi de télé-surveillance destiné aux personnes dont la santé le nécessite, personnes le plus en difficultés financières, aide modulée selon les ressources (avis d'imposition, comptes bancaires...) et s'appuie sur un budget annuel de 1 300 à 1 400 €.

Le CCAS retient la proposition d'étudier cette mission sociale.

Un flash-info sera prochainement édité. Cette proposition d'aide au service de télé-protection pour les personnes qui pourraient en bénéficier en priorité y figurera.

Chaque dossier sera étudié au cas par cas par les membres du CCAS.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Info pratique : Journées de remise à niveau informatique à partir d'octobre (dates à venir). Les participants seront invités à signaler auparavant les sujets qu'ils voudraient aborder.

Le 5 décembre : Inauguration du monument aux morts à l'occasion de la cérémonie cantonale des anciens combattants d'AFN.

Fait à St Pierre Le Vieux, le 27 août 2015

Le Président,
C. HENRIET

